

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1116**6 novembre 2004****SOMMAIRE**

4 Good Investments S.A., Luxembourg	53546	Ile de France Investissements S.A., Luxembourg	53559
Adonis Real Estate Fund S.A., Luxembourg	53547	Ile de France Investissements S.A., Luxembourg	53559
Alpha-Océane Investments S.A., Luxembourg	53548	Ilyx S.A., Luxembourg	53550
Alysa Finance Holding S.A., Luxembourg	53568	Ilyx S.A., Luxembourg	53556
Arsag Holding S.A., Luxembourg	53549	Imprimerie de Wiltz S.A., Wiltz	53565
Augusta National Holding S.A., Luxembourg	53550	International Utility Investment S.A., Luxembourg	53552
Baltic Financial Holdings S.A., Luxembourg	53564	(De) Kameinbauer, S.à r.l., Luxembourg	53541
Baya Blue S.A., Luxembourg	53552	Kent Investment Holding S.A., Luxembourg	53563
Benares S.A.H., Luxembourg	53564	Key-Wines S.A., Luxembourg	53529
Bl.CI.DI. International S.A., Luxembourg	53553	KJcompTA S.A., Frisange	53560
Birke S.A., Luxembourg	53554	Lancaster Invest S.A., Luxembourg	53544
Calèche Holding S.A., Luxembourg	53556	Lion Capital Markets S.A.H., Luxembourg	53568
Cantonia Financière S.A., Luxembourg	53557	Mana Participations S.A., Luxembourg	53545
Capmagella Holding S.A., Luxembourg	53567	MCP S.A., Luxembourg	53528
Cards International Luxembourg S.A., Luxembourg	53557	MCP S.A., Luxembourg	53528
Citran Greysac S.A., Luxembourg	53566	Medwind S.A., Luxembourg	53548
Comiplant S.A.	53564	Mer Rouge S.A., Luxembourg	53544
De Ark Holding S.A., Luxembourg	53545	Nexus International S.A., Luxembourg	53543
De Ark Holding S.A., Luxembourg	53545	Nicotel Holding S.A., Luxembourg	53555
De Ark Holding S.A., Luxembourg	53545	Nicotel Holding S.A., Luxembourg	53555
Delta Albatros S.A., Luxembourg	53560	Nordviking Gesellschaft Reederei S.A., Luxembourg	53544
Display Center, S.à r.l., Niederanven	53541	Noreast Investments S.A., Luxembourg	53543
DJE Real Estate	53523	Noreast Investments S.A., Luxembourg	53543
Domino Finance S.A., Luxembourg	53522	Noreast Investments S.A., Luxembourg	53543
E-Commerce Participations Holding S.A., Luxembourg	53565	Noreast Participation S.A., Luxembourg	53542
Effetre Investment & Trading Company S.A., Luxembourg	53554	Noreast Participation S.A., Luxembourg	53542
Effetre Investment & Trading Company S.A., Luxembourg	53554	Noreast Participation S.A., Luxembourg	53542
Euclid Investments Holding S.A., Luxembourg	53565	Optimetra S.A.H., Luxembourg	53567
Euroambulance, S.à r.l., Luxembourg	53541	Participation Exchange Holding S.A., Luxembourg	53546
Euroview Real Estate, S.à r.l., Luxembourg	53559	Pâtisserie-Confiserie Hoffmann Jean-Marie, S.à r.l., Luxembourg	53540
Ferentis S.A., Luxembourg	53568	Piskol S.A.H., Luxembourg	53567
Fibavco Holding S.A., Luxembourg	53563	PLD Germany IX, S.à r.l., Luxembourg	53549
GAIR, Gérance Administrative d'Immeubles Résidentiels, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	53540	PLD Germany IX, S.à r.l., Luxembourg	53551
Gallions Reach (Lux) 2, S.à r.l., Luxembourg	53533	PLD Germany VI, S.à r.l., Luxembourg	53540
Hadar S.A.H., Luxembourg	53533	PLD Germany VI, S.à r.l., Luxembourg	53550
		PLD Germany VIII, S.à r.l., Luxembourg	53551
		Pontet Holding S.A., Luxembourg	53565

Premium Utility Investment S.A., Luxembourg . . .	53553	SEB Invest Luxembourg S.A., Luxembourg	53522
ProLogis Germany X, S.à r.l., Luxembourg	53552	Season International S.A., Luxembourg	53557
ProLogis Germany XI, S.à r.l., Luxembourg	53553	SGAM AI Optimum Fund, Sicav, Luxembourg . . .	53526
ProLogis Germany XIII, S.à r.l., Luxembourg	53554	SGAM AI Optimum Fund, Sicav, Luxembourg . . .	53528
ProLogis Germany XIV, S.à r.l., Luxembourg	53555	Sual S.A., Luxembourg	53558
ProLogis Italy V, S.à r.l., Luxembourg	53561	Sylva Finance S.A.H., Luxembourg	53566
ProLogis Poland III, S.à r.l., Luxembourg	53558	Toitures Artisanales, S.à r.l., Junglinster	53533
ProLogis Poland IV, S.à r.l., Luxembourg	53558	Union de Financement et de Participation de Lu-	
ProLogis Poland V, S.à r.l., Luxembourg	53559	xembourg S.A., Luxembourg	53544
ProLogis Poland VI, S.à r.l., Luxembourg	53541	Union Investment Luxembourg S.A.	53563
ProLogis Poland X, S.à r.l., Luxembourg	53561	Velar Holding S.A., Luxembourg	53566
ProLogis Poland XI, S.à r.l., Luxembourg	53562	West Lake S.A., Luxembourg	53560
ProLogis Poland XII, S.à r.l., Luxembourg	53561	West Lake S.A., Luxembourg	53560
ProLogis Poland XIII, S.à r.l., Luxembourg	53561	West Lake S.A., Luxembourg	53560
ProLogis Poland XVI, S.à r.l., Luxembourg	53562	You Want Some Capital S.A., Luxembourg	53551
ProLogis Poland XVII, S.à r.l., Luxembourg	53562	Zanetti S.A.H., Luxembourg	53566
ProLogis Poland XVIII, S.à r.l., Luxembourg	53562	Zenobie Holding S.A., Luxembourg	53542
ProLogis Poland, S.à r.l., Luxembourg	53556	Zurli S.A., Luxembourg	53549
Royal Real Estate International S.A., Luxembourg	53547		

SEB INVEST LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
H. R. Luxemburg B 28.468.

Veränderungen im Verwaltungsrat und der Geschäftsführung der SEB INVEST LUXEMBOURG S.A.

1. Geschäftsführung:

Herr Alain Nati wird zum 1. August 2004 sein Amt als Geschäftsführer der SEB INVEST LUXEMBOURG S.A. wieder vollumfänglich aufnehmen.

2. Verwaltungsrat:

Mit Wirkung zum 31. Juli 2004 ergeben sich folgende Änderungen im Verwaltungsrat der SEB INVEST LUXEMBOURG S.A.:

Ausscheiden der Verwaltungsratsmitglieder:

Frau Cecilia Lager, Herrn Petteri Karttunen und Herrn Jens Nodskov.

Mit Wirkung zum 1. August 2004 wurden die folgenden

Verwaltungsratsmitglieder ernannt:

Frau Stefanie Ahrens-Herwig, Herr Thomas Ericsson und Herr Thomas Nahmer.

Zur Veröffentlichung im Mémorial C.

Luxembourg, den 2. August 2004.

Für die Gesellschaft

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01949. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071633.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

DOMINO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 87.900.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071519.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

DJE REAL ESTATE, Fonds Commun de Placement.

Zwischen

1. DJE INVESTMENT S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen und
 2. DZ BANK INTERNATIONAL S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen
- wird im Hinblick auf den Luxemburger Investmentfonds DJE REAL ESTATE, folgendes beschlossen:

Änderung des Verwaltungsreglements

Das Verwaltungsreglement des Investmentfonds DJE REAL ESTATE vom 30. Juni 2004 wird in folgenden Punkten neu gefasst:

Einleitender Absatz

Der Absatz vor «Artikel 1 - Der Fonds» hinsichtlich der Daten bezüglich des Inkrafttretens des Allgemeinen Verwaltungsreglements und bezüglich der Veröffentlichung des Verwaltungsreglements wird um einen Satz ergänzt und lautet nun wie folgt:

«Die vertraglichen Rechte und Pflichten der Verwaltungsgesellschaft, der Depotbank und des Anteilinhabers hinsichtlich des Sondervermögens bestimmen sich nach dem folgenden Verwaltungsreglement, dass am 30. Juni 2004 in Kraft trat und erstmals am 30. Juli 2004 im «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations», dem Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg («Mémorial») veröffentlicht wurde. Änderungen des Allgemeinen Verwaltungsreglements traten am 25. Oktober 2004 in Kraft und wurden am 6. November 2004 im Mémorial veröffentlicht.

Änderungen der folgenden Artikel des Verwaltungsreglements

Art. 2. Die Verwaltungsgesellschaft

Innerhalb des Punktes 2, 3. Absatz wurde der neue Geschäftsleiter Stefan D. Grün hinzugefügt und der bisherige Geschäftsleiter Stefan Schneider gestrichen:

Punkt 2, 3. Absatz lautet nun wie folgt:

Der Verwaltungsrat der Verwaltungsgesellschaft hat die Herren Thorsten Schrieber und Stefan D. Grün zu Geschäftsführern bestellt und ihnen die Gesamtheit der Geschäftsführung übertragen.

Art. 4. Allgemeine Bedingungen für die Anlagepolitik

Artikel 4 wurde wie folgt abgeändert:

«Ziel der Anlagepolitik ist das Erreichen einer angemessenen Wertentwicklung in der Fondswährung durch eine diversifizierte Vermögensanlage in Vermögensgegenstände unter Wachstums- oder Ertragsgesichtspunkten. Das Fondsvermögen wird unter Beachtung des Grundsatzes der Risikostreuung im Sinne der Regeln des Teils II des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 und den nachfolgend beschriebenen anlagepolitischen Grundsätzen und Anlagebeschränkungen angelegt.

Die spezifische Anlagepolitik des Fonds wird in dem Anhang zu dem Verkaufsprospekt beschrieben.

1. Im Rahmen der Umsetzung der fondsspezifischen Anlagepolitik können für den Fonds:

a) ausschließlich Anteile an folgenden Investmentfonds und/oder Investmentgesellschaften erworben werden:

(1) In der Bundesrepublik Deutschland aufgelegte Sondervermögen, die die Voraussetzungen der Richtlinie 85/611/EWG erfüllen,

und/oder

(2) in der Bundesrepublik Deutschland aufgelegte Investmentaktiengesellschaften mit veränderlichem Kapital, die keine Spezial-Sondervermögen sind und bei denen insbesondere die Vorschriften für die getrennte Verwahrung der Vermögensgegenstände, die Kreditaufnahme, die Kreditgewährung und die Leerverkäufe von Wertpapieren und Geldmarktinstrumenten bestehen, die den Anforderungen der Richtlinie 85/611/EWG gleichwertig sind,

und/oder

(3) in der Bundesrepublik aufgelegte Immobilien-Sondervermögen, die keine Spezial-Sondervermögen sind,

und/oder

(4) andere in der Bundesrepublik aufgelegte Sondervermögen, die keine Spezial-Sondervermögen sind und bei denen die Vorschriften für die getrennte Verwahrung der Vermögensgegenstände, die Kreditaufnahme, die Kreditgewährung und die Leerverkäufe von Wertpapieren und Geldmarktinstrumenten bestehen, die den Anforderungen der Richtlinie 85/611/EWG gleichwertig sind,

und/oder

(5) sonstige Investmentvermögen, die die Voraussetzungen der Richtlinie 85/611/EWG erfüllen,

und/oder

sonstige Investmentvermögen, die deren Voraussetzungen entsprechend erfüllen und entsprechend den Vorschriften des Investmentgesetzes über den öffentlichen Vertrieb von EG-Investmentanteilen in der Bundesrepublik Deutschland öffentlich vertrieben werden dürfen,

und/oder

(6) andere Investmentvermögen

die keine Spezial-Sondervermögen sind und die ihrem Sitzland nach Rechtsvorschriften zugelassen wurden, die sie einer wirksamen öffentlichen Aufsicht zum Schutz der Anleger unterstellen, und ausreichende Gewähr für eine befriedigende Zusammenarbeit zwischen der Aufsichtsbehörde in deren jeweiligem Sitzland und der Luxemburger Aufsichtsbehörde besteht und

- bei denen das Schutzniveau des Anlegers dem Schutzniveau eines Anlegers in ein Investmentvermögen, das der Richtlinie 85/611/EWG entspricht, gleichwertig ist und bei denen insbesondere die Vorschriften für die getrennte Ver-

wahrung der Vermögensgegenstände, die Kreditaufnahme, die Kreditgewährung und die Leerverkäufe von Wertpapieren und Geldmarktinstrumenten bestehen, die den Anforderungen der Richtlinie 85/611/EWG gleichwertig sind, und

- bei denen die Geschäftstätigkeit Gegenstand von Jahres- und Halbjahresberichten ist, die es erlauben, sich ein Urteil über das Vermögen und die Verbindlichkeiten, die Erträge und die Transaktionen im Berichtszeitraum zu bilden, und

- bei denen die Anteile ohne eine Begrenzung der Zahl der Anteile angeboten werden und die Anleger das Recht zu Rückgabe der Anteile haben (insgesamt die «Zielfonds» genannt).

Die Anteile der vorgenannten Zielfonds sind in der Regel nicht börsennotiert. Soweit sie börsennotiert sind, handelt es sich um eine Börse in einem Mitgliedstaat des Abkommens über den Europäischen Wirtschaftsraum, in einem anderen OECD-Land oder in Hongkong. Für das Fondsvermögen dürfen keine Anteile von Venture Capital- oder Private Equity-Fonds erworben werden.

b) Wertpapiere und Geldmarktinstrumente erworben werden, die an einem anderen geregelten Markt in einem Mitgliedstaat der Europäischen Union oder in einem Mitgliedstaat des Abkommens über den Europäischen Wirtschaftsraum («Mitgliedstaat»), der anerkannt, für das Publikum offen und dessen Funktionsweise ordnungsgemäß ist, zugelassen sind oder gehandelt werden;

c) Wertpapiere und Geldmarktinstrumente erworben werden, die an einer Wertpapierbörse eines Drittstaates amtlich notiert sind oder an einem anderen geregelten Markt eines Drittstaates, der anerkannt, für das Publikum offen und dessen Funktionsweise ordnungsgemäß ist, zugelassen sind oder gehandelt werden;

Die oben unter Nr. 1 b) und c) genannten Wertpapiere und Geldmarktinstrumente werden an Wertpapierbörsen oder geregelten Märkten innerhalb von Nordamerika, Südamerika, Australien (einschließlich Ozeanien), Afrika, Asien und/oder Europa amtlich notiert oder gehandelt.

d) Sichteinlagen oder kündbare Einlagen mit einer Laufzeit von höchstens 12 Monaten können bei Kreditinstituten getätigt werden, sofern das betreffende Kreditinstitut seinen Sitz in einem Mitgliedsstaat hat oder, falls der Sitz des Kreditinstituts in einem Drittstaat liegt, es Aufsichtsbestimmungen unterliegt, die nach Auffassung der Luxemburger Aufsichtsbehörde denen des Gemeinschaftsrechts gleichwertig sind.

e) Zu Absicherungszwecken der im Fondsvermögen enthaltenen Vermögenswerte können ferner Devisenterminkontrakte abgeschlossen sowie Optionsrechte zum Erwerb bzw. zur Veräußerung von Devisen oder Devisenterminkontrakten eingeräumt bzw. erworben werden. Des weiteren können Optionsrechte auf Zahlung eines Differenzbetrages, der sich an der Wertentwicklung von Devisen oder Devisenterminkontrakten bemisst, eingeräumt oder erworben werden. Die Verwaltungsgesellschaft kann unter Beachtung der im Verwaltungsreglement erwähnten Anlagebeschränkungen für den Fonds Call-Optionen bzw. Put-Optionen auf Währungen und Devisenterminkontrakte verkaufen bzw. kaufen, sofern diese an Börsen oder auf anderen geregelten Märkten, die anerkannt, für das Publikum offen sind und deren Funktionsweise ordnungsgemäß ist, gehandelt werden oder sofern Bewertbarkeit und Liquidität gegeben sind und der Vertragspartner eine erstklassige Finanzinstitution ist. Die Verwaltungsgesellschaft darf diese Techniken und Instrumente ausschließlich zur Währungskurssicherung einsetzen, um das jeweilige Fondsvermögen ordnungsgemäß abzusichern und effizient zu verwalten. Die Verwaltungsgesellschaft wird von diesen Möglichkeiten Gebrauch machen, wenn und soweit sie dies im Interesse der Anteilinhaber für geboten hält und es deren Erwartungen an Ertrag, Vermögenssicherung und Vermögenswachstum entspricht.

2. Risikostreuung/Ausstellergrenzen

Bei der Anlage in Zielfonds:

a) Das Fondsvermögen darf nicht mehr als 20% des Netto-Fondsvermögens in Anteilen eines Einzigen der vorstehend unter Nrn. 1.a) (1), 1.a) (2), 1.a) (4), 1.a) (5) oder 1.a) (6) aufgeführten «Zielfonds» anlegen.

Zusätzlich zu diesen Anlagegrenzen darf das Fondsvermögen insgesamt nicht mehr als 30% des Netto-Fondsvermögens in Anteilen von «Zielfonds», die vorstehend unter Nrn. 1.a) (2), 1.a) (4), und 1.a) (6) aufgeführt sind, anlegen.

Für das Fondsvermögen dürfen Anteile an «Zielfonds», die vorstehend unter Nrn. 1.a) (1), 1.a) (2), 1.a) (4), 1.a) (5), und/oder 1.a) (6) aufgeführt sind, nur dann erworben werden, wenn jeder dieser «Zielfonds» nach seinen Vertragsbedingungen bzw. der Satzung seiner Investmentgesellschaft seinerseits insgesamt höchstens 10% des Wertes seines Vermögens in Anteilen an Investmentvermögen anlegt, bei denen es sich ihrerseits nur um Vermögen im Sinne vorstehender Nrn. 1.a) (1), 1.a) (2), 1.a) (4), 1.a) (5) und/oder 1.a) (6) handeln darf.

b) Es müssen mindestens 51% des Fondsvermögens in andere Zielfonds investiert sein.

c) Für das Fondsvermögen können auch ausschließlich Anteile an einem einzigen Zielfonds im Sinne der vorstehenden Nr. 1 a) (3) erworben werden. Im Fall einer solchen Investition erfolgt eine Risikomischung der Kapitalanlage der Anleger nur auf der Ebene der vom Zielfonds erworbenen Vermögensgegenstände.

Bei der Anlage in Wertpapieren und Geldmarktinstrumenten:

Es dürfen maximal 10% des Fondsvermögens in Wertpapieren oder Geldmarktinstrumenten ein und desselben Emittenten angelegt werden. Der Fonds darf bis zu 20% seines Fondsvermögens in Wertpapiere und Geldmarktinstrumente ein und derselben Unternehmensgruppe investieren.

Maximal 10% des Fondsvermögens dürfen in nicht notierte Wertpapiere oder Geldmarktinstrumente angelegt werden.

3. Flüssige Mittel

Der Fonds kann flüssige Mittel in Form von Bankguthaben und regelmäßig gehandelten Geldmarktpapieren in Höhe von bis zu 49% seines Fondsvermögens halten, oder als Festgelder anlegen. Diese sollten grundsätzlich akzessorischen Charakter haben. Die Geldmarktpapiere dürfen im Zeitpunkt ihres Erwerbes für den jeweiligen Fonds eine Restlaufzeit von höchstens 12 Monaten haben.

Einlagenzertifikate desselben Kreditinstituts dürfen nicht mehr als 10% des Netto-Fondsvermögens ausmachen.

Flüssige Mittel können auch auf eine andere Währung als die des Fonds lauten.

4. Kredite und Belastungsverbote

a) Die zum Fondsvermögen gehörenden Vermögensgegenstände dürfen nicht verpfändet oder sonst belastet, zur Sicherung übereignet oder zur Sicherung abgetreten werden, es sei denn, es handelt sich um Kreditaufnahmen im Sinne des nachstehenden Lit. b) oder um Sicherheitsleistungen zur Erfüllung von Einschuss- oder Nachschussverpflichtungen im Rahmen der Abwicklung von Geschäften mit Finanzinstrumenten.

b) Kredite zu Lasten des Fondsvermögens dürfen nur kurzfristig und bis zu einer Höhe von 10% des Fondsvermögens aufgenommen werden. Die Kreditaufnahme bedarf der Zustimmung der Depotbank zu den Darlehensbedingungen.

c) Zu Lasten des Fondsvermögens dürfen weder Kredite gewährt noch für Dritte Bürgschaftsverpflichtungen eingegangen werden, wobei dies dem Erwerb von noch nicht voll eingezahlten Wertpapieren, Geldmarktinstrumenten oder anderen Finanzinstrumenten nicht entgegensteht.

5. Weitere Anlagerichtlinien

a) Wertpapierleerverkäufe sind nicht zulässig.

b) Das Fondsvermögen darf nicht in Immobilien, Edelmetallen oder Zertifikaten über solche Edelmetalle, Edelmetallkontrakten, Waren oder Warenkontrakten angelegt werden.

c) Für den Fonds dürfen keine Verbindlichkeiten eingegangen werden, die, zusammen mit den Krediten nach Nr. 4 Lit. b), 10% des Fondsvermögens überschreiten.

d) Es dürfen keine Geschäfte zu Lasten des Fondsvermögens vorgenommen werden, die den Verkauf nicht zum Fondsvermögen gehörender Vermögensgegenstände zum Inhalt haben und das Recht, die Lieferung von Vermögensgegenständen zu verlangen (Kaufoption), darf einem Dritten für Rechnung des Fondsvermögens nur eingeräumt werden, wenn die den Gegenstand der Kaufoption bildenden Vermögensgegenstände im Zeitpunkt der Einräumung der Kaufoption zum Fondsvermögen gehören.

e) Es dürfen keine Wertpapiere erworben werden, deren Veräußerung aufgrund vertraglicher Vereinbarungen irgendwelchen Beschränkungen unterliegt.

6. Wertpapierleih- und Pensionsgeschäfte werden nicht getätigt.

7. Die in diesem Artikel genannten Anlagebeschränkungen beziehen sich auf den Zeitpunkt des Erwerbs der Wertpapiere. Werden die Prozentsätze nachträglich durch Kursentwicklungen oder aus anderen Gründen als durch Zukäufe überschritten, so wird die Verwaltungsgesellschaft unverzüglich unter Berücksichtigung der Interessen der Anteilhaber eine Rückführung in den vorgegebenen Rahmen anstreben.

8. Die Verwaltungsgesellschaft kann geeignete Dispositionen treffen und mit Einverständnis der Depotbank weitere Anlagebeschränkungen aufnehmen, die erforderlich sind, um den Bedingungen in jenen Ländern zu entsprechen, in denen Anteile vertrieben werden sollen.»

Art. 6. Anteilwertberechnung

Artikel 6, Punkt 5 und 6 wurden wie folgt abgeändert:

«5. Das Netto-Fondsvermögen wird nach folgenden Grundsätzen berechnet:

a) Wertpapiere und Geldmarktinstrumente, die an einer Börse amtlich notiert sind, werden zum letzten verfügbaren Kurs bewertet. Wird ein Wertpapier oder Geldmarktinstrument an mehreren Börsen amtlich notiert, ist der zuletzt verfügbare Kurs jener Börse maßgebend, die der Hauptmarkt für dieses Wertpapier oder Geldmarktinstrument ist.

b) Wertpapiere und Geldmarktinstrumente, die nicht an einer Wertpapierbörse amtlich notiert sind, die aber an einem geregelten Markt gehandelt werden, werden zu einem Kurs bewertet, der nicht geringer als der Geldkurs und nicht höher als der Briefkurs zur Zeit der Bewertung sein darf und den die Verwaltungsgesellschaft für den bestmöglichen Kurs hält, zu dem die Wertpapiere und Geldmarktinstrumente verkauft werden können.

c) OTC-Derivate werden auf einer von der Verwaltungsgesellschaft festzulegenden und überprüfbaren Bewertung auf Tagesbasis bewertet. Optionen werden grundsätzlich zu den letzten verfügbaren Börsenkursen bzw. Maklerpreisen bewertet. Sofern ein Bewertungstag gleichzeitig Abrechnungstag einer Option ist, erfolgt die Bewertung der entsprechenden Option zu ihrem jeweiligen Schlussabrechnungspreis («settlement price»).

d) Investmentanteile werden zum letzten festgestellten und erhältlichen Rücknahmepreis bewertet. Falls für Investmentanteile die Rücknahme ausgesetzt ist oder keine Rücknahmepreise festgelegt werden, werden diese Anteile zum jeweiligen Verkehrswert bewertet, wie ihn die Verwaltungsgesellschaft nach Treu und Glauben und allgemein anerkannten, von Wirtschaftsprüfern nachprüfbaren, Bewertungsregeln festlegt.

e) Festgelder können zum Renditekurs bewertet werden, sofern ein entsprechender Vertrag zwischen der Verwaltungsgesellschaft und der Depotbank geschlossen wurde, gemäß dem die Festgelder jederzeit kündbar sind und der Renditekurs dem Realisierungswert entspricht.

6. Falls die jeweiligen Kurse nicht marktgerecht sind und falls für andere als die unter Lit. a) und b) genannten Wertpapiere oder Geldmarktinstrumente keine Kurse festgelegt wurden, werden diese Wertpapiere und Geldmarktinstrumente, ebenso wie die sonstigen gesetzlich zulässigen Vermögenswerte zum jeweiligen aktuellen Verkehrswert bewertet, wie ihn die Verwaltungsgesellschaft nach Treu und Glauben und allgemein anerkannten, von Wirtschaftsprüfern nachprüfbaren Bewertungsregeln festlegt.»

Art. 10. Rücknahme von Anteilen

Der 1. Absatz von Punkt 1 des Artikels 10 wurde wie folgt abgeändert:

1. Die Anteilhaber sind berechtigt, jederzeit die Rücknahme ihrer Anteile zum Anteilwert gemäß Artikel 6 Nr. 4 dieses Verwaltungsverreglements, gegebenenfalls abzüglich eines etwaigen Rücknahmeabschlages, der 1% des Anteilwerts nicht überschreiten darf, zur Abgeltung der Vertriebsleistungen der Vertriebsstellen («Rücknahmepreis») zu verlangen. Diese Rücknahme erfolgt nur an einem Bewertungstag. Sollte ein Rücknahmeabschlag erhoben werden, so ist dessen maximale Höhe im Anhang zum Verkaufsprospekt angegeben.

Art. 13. Kosten

Der Punkt 1 von Artikel 13 wurde wie folgt abgeändert:

«1. Für die Verwaltung des Fonds erhält die Verwaltungsgesellschaft aus dem Fondsvermögen eine Vergütung, deren maximale Höhe, Berechnung und Auszahlung im Anhang zu diesem Verkaufsprospekt aufgeführt sind. Diese Vergütung versteht sich zuzüglich einer etwaigen Mehrwertsteuer.

Neben der vorgenannten Vergütung der Verwaltungsgesellschaft für die Verwaltung des Fonds, werden dem Fondsvermögen indirekt eine Verwaltungsvergütung für die in ihm enthaltenen Zielfonds berechnet. Der Fonds wird dabei nicht in Zielfonds anlegen, die einer Verwaltungsvergütung von mehr als 3% unterliegen.

Der Jahresbericht und der Halbjahresbericht enthalten Angaben über den Betrag der Ausgabeaufschläge und Rücknahmeaufschläge, die dem Fondsvermögen im Berichtszeitraum für den Erwerb und die Rücknahme von Anteilen an Zielfonds berechnet worden sind sowie über die Höhe der Vergütung, die dem Fondsvermögen von der Verwaltungsgesellschaft selbst oder einer anderen Verwaltungsgesellschaft (Kapitalanlagegesellschaft) oder einer anderen Gesellschaft, mit der die Verwaltungsgesellschaft durch eine wesentliche unmittelbare oder mittelbare Beteiligung verbunden ist oder einer anderen Investmentgesellschaft einschließlich ihrer Verwaltungsgesellschaft als Verwaltungsvergütung für die im Investmentvermögen als Zielfondsanteile berechnet wurde.

Dem Fondsvermögen dürfen keine Ausgabeaufschläge und Rücknahmeaufschläge für die Zielfonds-Anteile berechnet werden, wenn der betreffende Zielfonds direkt oder indirekt von derselben Verwaltungsgesellschaft oder von einer anderen Gesellschaft verwaltet wird, mit der die Verwaltungsgesellschaft durch eine wesentliche unmittelbare oder mittelbare Beteiligung verbunden ist.

Das Verbot gilt ferner für Anteile an Zielfonds, die mit dem Fondsvermögen in der vorstehenden Weise verbunden sind.

Soweit der Fonds jedoch in Zielfonds anlegt, die von anderen Gesellschaften aufgelegt und/ oder verwaltet werden, sind gegebenenfalls der jeweilige Ausgabeaufschlag bzw. eventuelle Rücknahmegebühren zu berücksichtigen. Im Übrigen ist in allen Fällen zu berücksichtigen, dass zusätzlich zu den Kosten, die dem Fondsvermögen gemäß den Bestimmungen des Verkaufsprospektes (nebst Anhang) und des nachfolgenden Verwaltungsreglements belastet werden, Kosten für das Management und die Verwaltung, die Depotbankvergütung, die Kosten der Wirtschaftsprüfer, Steuern sowie sonstige Kosten und Gebühren der Zielfonds, in welche der Fonds anlegt, auf das Fondsvermögen dieser Zielfonds anfallen werden und somit eine Mehrfachbelastung mit gleichartigen Kosten entstehen kann.»

Die vorstehenden Änderungen treten am 25. Oktober 2004 in Kraft.

Diese Änderungsvereinbarung wurde in vier Exemplaren ausgefertigt.

Luxemburg, den 25. Oktober 2004.

DJE INVESTMENT S.A.

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00104. – Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088736.3//231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SGAM AI OPTIMUM FUND, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. SGAM OPTIMUM FUND).**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 100.351.

In the year two thousand four, on the fifteenth of October.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SGAM OPTIMUM FUND, with registered office at 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, duly registered with the Luxembourg Trade Register under section B number B 100.351, incorporated by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on April 21, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 465 dated May 4, 2004.

The meeting is opened at 9.00 a.m. and Mr Grégoire Gilfriche, private employee, residing professionally in Luxembourg, is elected chairman of the meeting.

Mr Loïc Calvez, private employee, residing professionally in Luxembourg, is appointed scrutineer.

The chairman and the scrutineer agreed that Mrs Marie Magonet, private employee, residing professionally in Luxembourg, is appointed to assume the role of secretary.

The chairman then declared and requested the notary to declare the following:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that out of eighty-six thousand nine point thirty-two (86,009.32) shares in circulation, forty-nine thousand sixty-eight (49,068) shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the present extraordinary general meeting has been convened by notices containing the agenda sent by registered mail to the shareholders on September 30, 2004.

IV.- That the agenda of the present meeting is the following:

Agenda:

1. To decide the change of name of the Company into SGAM AI OPTIMUM FUND.
2. To amend article 1 of the Articles of Incorporation as follows:
«There exists among subscribers and all those who become owners of shares hereafter issued, a corporation in the form of a société d'investissement à capital variable under the name of SGAM AI OPTIMUM FUND (hereinafter referred to as the «Company»).»
3. To decide the update of the legal documents accordingly.
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the name of the Company into SGAM AI OPTIMUM FUND.

Second resolution

The meeting decides to amend article 1 of the Articles of Incorporation as follows:

«There exists among subscribers and all those who become owners of shares hereafter issued, a corporation in the form of a société d'investissement à capital variable under the name of SGAM AI OPTIMUM FUND (hereinafter referred to as the «Company»).»

Third resolution

The meeting decides the update of the legal documents accordingly.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons, appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille quatre, le quinze octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SGAM OPTIMUM FUND, avec siège social à Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, dûment enregistrée au Registre de Commerce sous le numéro B 100.351 et constituée suivant acte de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 21 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 465 du 4 mai 2004.

L'Assemblée est ouverte à 9.00 heures et Monsieur Grégoire Gilfriche, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, est élu président de l'Assemblée.

Monsieur Loïc Calvez, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, est nommé scrutateur.

Le Président et le scrutateur s'entendent pour que Madame Marie Magonet, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, soit nommée comme secrétaire.

Le président expose et prie alors le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont indiqués sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que sur les quatre-vingt-six mille neuf virgule trente-deux (86.009,32) actions en circulation, quarante-neuf mille soixante-huit (49.068) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par voie de notice comprenant l'ordre du jour, envoyée par lettre recommandée aux actionnaires en date du 30 septembre 2004.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décider le changement de nom de la société en SGAM AI OPTIMUM FUND.
2. Modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit

«Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront les actionnaires une société en la forme d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de SGAM AI OPTIMUM FUND (ci-après dénommée la «Société»).»

3. Décider en conséquence la mise à jour de tous les documents légaux.
4. Divers.

Ces faits ayant été approuvés par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la société en SGAM AI OPTIMUM FUND.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de SGAM AI OPTIMUM FUND (ci-après dénommée la «Société».)»

Troisième résolution

L'assemblée décide en conséquence de mettre à jour tous les documents légaux.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Gilfriche, L. Calvez, M. Magonet, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 18 octobre 2004, vol. 429, fol. 2, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 octobre 2004.

H. Hellinckx.

(087895.3/242/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SGAM AI OPTIMUM FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 100.351.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 octobre 2004.

H. Hellinckx.

(087896.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

MCP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 66.361.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(071810.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

MCP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 66.361.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MCP S.A. qui s'est tenue le 30 juillet 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MCP S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'affecter les résultats comme suit:
- perte à reporter : EUR 11.411,72
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2002;
- les actionnaires étant tous présents ou représentés, de continuer les activités de la société suite à la perte réalisée pour 2002 excédant 75 % du capital souscrit.

Luxembourg, le 30 juillet 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071811.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

KEY-WINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 102.661.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le six août.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

Ont comparu:

1. La société ERMA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par son administrateur-délégué, à savoir Monsieur Marc Jones, expert-comptable, Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse,
2. La société GELUCO S.A., ayant son siège à Luxembourg, ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:
 - Madame Simone Fehlen, sans état, Senningerberg, 26, route du Grünewald,
 - Madame Madeleine Charlotte Jones, docteur e.s., Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

Lesquelles sociétés comparantes ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'elles déclarent constituer entre elles comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de KEY-WINES S.A.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville. Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation de contrat au cas où le siège social de la société est établi par contrat avec des tiers, il pourra être transféré à l'intérieur de la commune du siège social par simple décision du conseil d'administration. Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

- L'exploitation des biens dont elle est propriétaire, locataire, fermière, et/ou qu'elle va acquérir en propriété, en jouissance ou qui sont mis à sa disposition ainsi que tous autres fonds ruraux qui pourront être pris en bail par la société et tout particulièrement la production de raisins, le pressurage, la vinification et la champagneisation du vin d'appellation d'origine contrôlée «Champagne», ainsi que tout produit viticole provenant du monde entier.
- D'assurer et de créer toutes formations en relation avec la profession viticole pour tous groupements professionnels de France et d'ailleurs.
- D'une manière générale, toutes les opérations mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précisé, pourvu que ces opérations soient en accord avec la législation en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune, intégralement libérées.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par le président du conseil d'administration et un autre administrateur.

La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par le président du conseil d'administration et par un autre administrateur.

Art. 7. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire, ou un débiteur et un créancier gagiste.

Art. 8. Le conseil d'administration peut, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, autoriser l'émission d'emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Les obligations doivent être signées par deux administrateurs; ces deux signatures peuvent être soit manuscrites, soit imprimées, soit apposées au moyen d'une griffe.

Administration - Surveillance

Art. 9. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqués dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en son lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voie de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes ou télex.

Un administrateur ayant des intérêts personnels opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Art. 11. Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration.

Art. 13. Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Il peut également de l'assentiment préalable de l'assemblée générale des actionnaires déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

Art. 14. Le conseil d'administration pourra instituer un comité exécutif, composé de membres du conseil d'administration et fixer le nombre de ses membres. Le comité exécutif pourra avoir tels pouvoirs et autorité d'agir au nom du conseil d'administration que ce dernier aura déterminé par résolution préalable. A moins que le conseil d'administration n'en dispose autrement, le comité exécutif établira sa propre procédure pour la convocation et la tenue de ses réunions.

Le conseil d'administration fixera, s'il y a lieu, la rémunération des membres du comité exécutif.

Art. 15. Le conseil d'administration représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

Art. 16. Tous documents et toutes nominations de mandataires engageront valablement la société s'ils sont signés au nom de la société conjointement par deux de ses administrateurs, ou par un mandataire dûment autorisé par le conseil d'administration.

Art. 17. La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

Assemblées

Art. 18. L'assemblée générale annuelle pourra par simple décision allouer aux administrateurs une rémunération appropriée pour l'accomplissement de leurs fonctions.

Art. 19. L'assemblée générale légalement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Ses décisions engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote.

Art. 20. Pour être admis aux assemblées générales, tout actionnaire doit déposer ses titres au porteur ou ses certificats nominatifs au siège social ou aux établissements désignés dans les avis de convocation cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Art. 21. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le 1^{er} jeudi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure. Les assemblées générales ordinaires se tiendront à Luxembourg, au lieu indiqué dans la convocation et les assemblées générales extraordinaires au lieu désigné par le conseil d'administration.

Art. 22. L'assemblée générale entendra le rapport du conseil d'administration et du commissaire, votera sur l'approbation des rapports et des comptes et sur la distribution des profits, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge aux administrateurs et aux commissaires et traitera des autres questions qui pourront lui être dévolues.

Toute action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire, lequel ne sera pas nécessairement actionnaire.

Tout actionnaire aura le droit de demander un vote au scrutin secret.

Art. 23. L'assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la loi.

Art. 24. Le conseil d'administration sera responsable de la convocation des assemblées ordinaires et extraordinaires. Il sera obligé de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit, le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis contenant convocation à l'assemblée générale doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déterminer la forme des mandats à employer et exiger qu'ils seront déposés dans le délai et au lieu qu'il indiquera.

Art. 25. Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace, préside les assemblées générales.

L'assemblée choisira parmi les assistants deux scrutateurs.

Les autres membres du conseil d'administration complètent le bureau.

Art. 26. Les procès-verbaux de l'assemblée générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le demande.

Toutefois, au cas où les délibérations de l'assemblée doivent être conformes, les copies et les extraits qui en seront délivrés pour être produits en justice ou ailleurs, doivent être signés par le président du conseil d'administration et par un autre administrateur.

Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 27. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 28. Chaque année, à la clôture de l'exercice social, le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi.

A la même époque, les comptes seront clos et le conseil d'administration préparera un compte des profits et pertes de l'année sociale écoulée. Au plus tard un mois avant l'assemblée générale annuelle, l'administration soumettra le bilan de la société et le compte des pertes et profits en même temps que son rapport, ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, au commissaire qui, sur ce, établira son rapport.

Une quinzaine avant l'assemblée générale annuelle, le bilan, le compte des profits et pertes, le rapport du conseil d'administration, le rapport du commissaire ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, seront déposés au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau normales.

Art. 29. L'excédent créditeur du compte des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.

Le solde restant du bénéfice net restera à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration endéans les limites fixées par l'assemblée générale.

Avec les approbations prévues par la loi et en respectant les autres prescriptions légales des dividendes intérimaires peuvent être payés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

Dissolution - Liquidation

Art. 30. La société pourra être dissoute à tout moment par décision d'une assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Art. 31. Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Sur l'actif net, provenant de la liquidation après apurement du passif, il sera prélevé la somme nécessaire pour rembourser le montant libéré des actions; quant au solde, il sera réparti également entre toutes les actions.

Disposition générale

Art. 32. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

La première assemblée générale annuelle se réunira le 1^{er} jeudi du mois de mai 2005 à 14.00 heures.

Souscription

Les statuts de la société ayant été établis, les comparants déclarent souscrire aux trente et une actions représentant l'intégralité du capital social, comme suit:

1. La société ERMA S.A, prénommée	16 actions
2. La société GELUCO S.A., prénommée	15 actions
Total:	31 actions

Toutes ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'exécution.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à 1.860,- Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de six ans prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2010:
 - a) Monsieur Marc Jones, Réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse, Administrateur-délégué.
 - b) Madame Simone Fehlen, sans état, demeurant à Senningerberg, 26, route du Grünewald, Administrateur.
 - c) Madame Madeleine-Charlotte Jones, docteur e.s., demeurant à Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse, Administrateur.
3. Madame Suzette Meres, épouse Jones, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse, a été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes et ce pour une durée de six ans prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2010.
4. Autorisation est donnée au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de la gestion journalière à un de ses membres.
5. Le siège de la société est fixé au 122, boulevard de la Pétrusse à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Jones, S. Fehlen, M. Ch. Jones, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, vol. 144S, fol. 75, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

J. Delvaux.

(072590.3/208/241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

HADAR S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 35.506.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(071228.3/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

TOITURES ARTISANALES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, zone Industrielle Langwies.
R. C. Luxembourg B 28.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03743, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TOITURES ARTISANALES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(071385.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

GALLIONS REACH (LUX) 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 102.647.

STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-seventh day of August.

Before Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the present deed.

There appeared:

GALLIONS REACH (LUX), S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registration with the Luxembourg Trade and Companies Register pending, established and having its registered office at 5, boulevard de la Foire, in L-1528 Luxembourg,

here represented by:

Mr Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», with professional address at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

pursuant to a proxy given in Luxembourg, on 27 August 2004.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association (the Articles of Association) of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Chapter I. - Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and Duration. There exists a société à responsabilité limitée (private limited liability company) under Luxembourg law by the name of GALLIONS REACH (LUX) 2, S.à r.l., (the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and particularly by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law) as well as by the present articles of association.

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object. The Company may:

- carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of corporate unitholdings in any Luxembourg or foreign company or firm or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those corporate unitholdings; a further purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties or interests in real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties or interests in real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties or interests in real estate properties;

- establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option, and realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant to or for the benefit of subsidiaries of the Company and/or companies which form part of the same group of companies as the Company any assistance, loan, advance or guarantee;

- take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects;
- borrow from subsidiaries of the Company and/or companies which form part of the same group of companies as the Company and/or any other person or entity in any form and proceed to the private issue of bonds, loan notes and debentures.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments), both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. - Corporate capital

Art. 4. Capital. The Company's subscribed corporate capital is fixed at nine thousand English Pounds (9,000.- GBP) represented by four hundred fifty (450) corporate units, having a nominal value of twenty English Pounds (20.- GBP) per corporate unit.

Art. 5. Profit sharing. Each corporate unit entitles to the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of corporate units in existence.

Art. 6. Transfer of corporate units. In case of plurality of members, the transfer of corporate units inter vivos to third parties must be authorized by the general meeting of the members who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorization is required for a transfer of corporate units among the members.

The transfer of corporate units mortis causa to third parties must be accepted by the members who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Chapter III. - Management

Art. 7. Management - Board of Managers.

7.1 The Company is administered by one or more managers, appointed by the General Meeting of the Members which shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers. In case of plurality of managers, they constitute a Board of Managers, appointed by the General Meeting of Members. The managers do not need to be members. The General Meeting of Members may at any time and without cause revoke and replace any of the managers.

7.2 The Board of Managers may appoint from among its members a Chairman. It may further appoint a Secretary, either a manager or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

The Chairman, if any, will preside at all meetings of members and of the Board of Managers. In his absence, the General Meeting of Members or, as the case may be, the Board of Managers will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

7.3 Meetings of the Board of Managers are convened by the Chairman or by any two members of the Board of Managers.

The managers will be convened separately to each meeting of the Board of Managers. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least a two days' written notice of Board of Managers' meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice. Meetings are held, as a rule, in the city of Luxembourg.

The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues at a meeting of the Board of Managers.

A manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. Any participation to a conference call initiated and chaired by a Luxembourg resident manager is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

7.4 The Board of Managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented.

7.5 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

7.6 In dealing with third parties, the Board of Managers shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the Company's objects and further provided the terms of this Article 8 shall be complied with.

7.7 All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Association to the General Meeting of Members fall within the scope of the competence of the Board of Managers. The Company shall be bound by the sole signature of any member of the Board of Managers.

The Board of Managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

7.8 The decisions of the Board of Managers will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman or by the Secretary. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by the Secretary.

7.9 The Board of Managers may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for specific transactions and revoke such appointments at any time.

7.10 The effective place of management shall be Luxembourg. All management activities shall, as a rule, be carried out in or from Luxembourg.

Art. 8. Liability of managers. The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles of Association of the Company, as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV. - Secretary

Art. 9. Appointment of a secretary. A secretary may be appointed by a resolution of a meeting of the members of the Company (the Secretary).

The Secretary, who may or may not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board of Managers and, to the extent practical, of the meetings of the members, and to keep the records and the minutes of the Board of Managers and of the meetings of the members and their transactions in a book to be kept for that purpose, and he shall perform like duties for all committees of the Board of Managers when required. He shall have the possibility to delegate his powers to one or several persons provided he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority, which shall be provided only by the Board of Managers, to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

Chapter V. - General meetings of members

Art. 10. Annual and Extraordinary general meetings of members. An annual General Meeting of Members shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the first Thursday in the month of June at 10.30 a.m.

If such day is a legal holiday, the annual General Meeting of Members shall be held on the next following business day. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Managers, exceptional circumstances so require.

Other General Meetings of Members may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 11. Members' voting rights. Each member may participate in General Meeting of Members irrespective of the number of corporate units which he owns.

Each member has voting rights commensurate to his corporate unitholding.

Each member may appoint by proxy a representative who need not be a member to represent him at General Meeting of Members.

Art. 12. Quorum - Majority. Resolutions of General Meeting of Members are only validly taken in so far as they are adopted by members owning more than half of the Company's corporate unit capital.

However, resolutions to amend the Articles of Association, to dissolve or liquidate and to merge the Company may only be carried out by a majority in number of members owning at least three quarters of the Company's corporate unit capital.

Resolutions of members can, instead of being passed at a General Meeting of Members, be passed in writing by all the members. In this case, each member shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing.

Chapter VI. - Accounting year - Financial statement - Profit sharing

Art. 13. Accounting year. The Company's accounting year begins on January first and ends on December thirty-first of the same year.

Art. 14. Financial statements. Each year the books are closed and the Board of Managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 15. Inspection of documents. Each member may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 16. Appropriation of profits - Reserves. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal corporate unit capital.

The balance may be distributed to the members commensurate to their corporate unitholding in the Company.

The general meeting of members shall have power to make payable one or more interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year,

increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles of Association.

Chapter VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution. The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure of the members will not cause the dissolution of the Company. The members must agree, in accordance with paragraph 2 of Article 13 of these Articles of Association, to the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

Art. 18. Liquidation. At the time of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether members or not, appointed by the members who will determine their powers and remuneration.

Chapter VIII. - Audit

Art. 19. Statutory Auditor - External Auditor. In accordance with article 200 of the Law, the Company need only be audited by a statutory auditor if it has more than 25 members. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by articles 256 and 215 of the Law does not apply.

Chapter IX. - Governing law

Art. 20. Reference to Legal Provisions.

If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles of Association.

Subscription and payment

The four hundred and fifty (450) corporate units have been entirely subscribed by the sole partner GALLIONS REACH (LUX), S.à r.l., prenamed.

All the corporate units have been paid up in cash, so that the Company has now at its disposal the sum of nine thousand English Pounds (9,000.- GBP) as was certified to the notary executing this deed.

Transitory provisions

By way of derogation of article 14 of the present Articles of Association, the Company's current accounting year is to run from the date of incorporation of the company to 31 December 2004.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately thousand five hundred euro.

For registration purposes, the subscribed share capital in the amount of nine thousand English Pounds (9,000.- GBP) is valued at thirteen thousand three hundred seventy-three Euro (13,373.- EUR).

Resolutions of the sole member

Immediately after the incorporation, the sole member has adopted the following resolutions:

1.- The member appoints as sole manager of the Company, the following person, for an unlimited period:

- Mr John Seil, «licencié en sciences économiques appliquées», born on September 28, 1948 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 5, boulevard de la Foire in L-1528 Luxembourg.

2.- The registered office is established at 5, boulevard de la Foire, in L-1528 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the same proxy holder of the appearing party signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-sept août.

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

GALLIONS REACH (LUX), S.à r.l., une société constituée et existant selon les lois du Luxembourg, inscription au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg en cours, établie et ayant siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

ici représentée par

Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, avec adresse professionnelle au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 27 août 2004.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (ci-après les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

Chapitre I^{er}. - Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom et Durée. Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous le nom de GALLIONS REACH (LUX) 2, S.à r.l., (ci-après la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et plus particulièrement par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet. La Société peut:

- réaliser toutes transactions liées directement ou indirectement à l'acquisition de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement des ces participations; un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers ou de droits portant sur des biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers ou à des droits portant sur des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directe ou indirecte dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers ou de droits portant sur des biens immobiliers;

- créer, gérer, mettre en valeur et liquider un portefeuille se composant de titres et brevets de toute origine; la Société peut aussi acquérir des titres et brevets par voie d'investissements, souscription, prise ferme ou option, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement; elle peut également accorder à des filiales et/ou aux sociétés appartenant au même groupe que la Société tous concours, prêt, avance ou garantie;

- prendre toutes mesures et exercer toutes opérations, en ce compris et de manière non exhaustive, toutes transactions commerciales, financières, personnelles et immobilières qui sont de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de l'objet social;

- emprunter de ses filiales et/ou de sociétés appartenant au même groupe que la Société et/ou de toute autre personne ou entité sous toutes formes et procéder à l'émission privée de prêts et d'obligations de toute nature.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire de ses associés.

La Société peut avoir d'autres bureaux et succursales (que ce soient des établissements permanents ou non) à la fois au Luxembourg et à l'étranger.

Chapitre II. - Capital social

Art. 4. Capital. Le capital souscrit de la Société est fixé à neuf mille livres sterling (9.000,- GBP), représenté par quatre cent cinquante (450) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de vingt livres sterling (20,- GBP) chacune.

Art. 5. Participation aux bénéfices. Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 6. Transfert de parts. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles inter vivos à des tiers non-associés que dans le respect de l'approbation préalable de l'Assemblée Générale des Associés représentant au moins trois quarts du capital social. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises mortis causa à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Chapitre III. - Gérance

Art. 7. Gérance - Conseil de Gérance.

7.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui décide également de leur rémunération et des modalités de désignation de chacun des gérants. En cas de pluralité de gérants, ils forment un Conseil de Gérance nommé par l'Assemblée Générale des Associés. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants.

7.2 Le Conseil de Gérance élit un Président parmi ses membres. Il peut désigner un Secrétaire, gérant ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance.

Le Président présidera toute Assemblée Générale des Associés et toute réunion du Conseil de Gérance. En son absence, l'Assemblée Générale des Associés, respectivement le Conseil de Gérance choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

7.3 Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le Président ou, à son défaut, par deux autres membres du Conseil.

Les gérants sont convoqués séparément à chaque réunion du Conseil de Gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres, la convocation écrite devra respecter un délai d'au moins deux jours avant la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du Conseil de Gérance seront tenues au lieu, heure et jour indiqués dans la convocation et seront, en principe, tenues dans la ville de Luxembourg.

Il peut être renoncé à la convocation de l'accord de chaque gérant donné par lettre, téléfax, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues en des lieux et temps spécifiés dans un document préalablement approuvé par une résolution du Conseil de Gérance.

Chaque gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par lettre, téléfax, télégramme ou télex un autre gérant comme son mandataire.

Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues à une réunion du Conseil de Gérance.

Les gérants peuvent participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant demeurant au Luxembourg sera équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

7.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

7.5 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, téléfax ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

7.6 Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société, sous réserve du respect des dispositions du présent article 8.

7.7 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'Assemblée Générale des Associés sont de la compétence du Conseil de Gérance. La Société sera engagée par la signature de n'importe quel membre du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance, déterminera la responsabilité du/des mandataire(s) et sa/leur rémunération (s'il en existe une), la durée du mandat ainsi que toute autre condition du mandat.

7.8 Les délibérations du Conseil de Gérance sont relatées dans des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le Président ou par le Secrétaire. Toutes procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire.

7.9 Le Conseil de Gérance peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs désigner des mandataires spéciaux pour des transactions déterminées et révoquer de tels mandataires à tout moment.

7.10 La Société sera gérée exclusivement et effectivement à partir de Luxembourg. Tous les actes de gestion seront posés à ou à partir de Luxembourg.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux statuts de la Société, au Pacte d'Associés et aux dispositions applicables de la Loi.

Chapitre IV. - Secrétaire

Art. 9. Nomination d'un secrétaire. Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'Assemblée Générale des Associés de la Société (le Secrétaire).

Le Secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du Conseil de Gérance et, dans la mesure du possible, de l'Assemblée Générale des Associés et de garder les procès-verbaux et les minutes du Conseil de Gérance et de l'Assemblée Générale des Associés et de toutes leurs transactions dans un registre tenu à cette fin. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du Conseil de Gérance (s'il y en a). Il aura la possibilité de déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes à condition qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité, qui lui sera donnée exclusivement par le Conseil de Gérance, d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice, ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

Chapitre V. - Assemblée générale des associés

Art. 10. Assemblées générales annuelle et extraordinaire des associés. L'Assemblée Générale Annuelle des Associés se réunit annuellement au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg à préciser dans la convocation pour l'assemblée, le premier jeudi du mois de juin à 10.30 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale annuelle des Associés se réunit le premier jour ouvrable qui suit. L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du Conseil de Gérance, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

D'autres Assemblées Générales des Associés peuvent être tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives.

Art. 11. Droit de vote des associés. Chaque associé peut prendre part aux assemblées générales indépendamment du nombre de parts qu'il détient.

Le droit de vote de chaque associé est proportionnel au nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé peut désigner par procuration un représentant qui n'a pas besoin d'être associé pour le représenter aux assemblées générales des associés.

Art. 12. Quorum, majorité. Les résolutions des Assemblées Générales des Associés ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts et celles pour dissoudre, liquider ou fusionner la Société ne pourront être prises que par une majorité en nombre d'associés possédant au moins trois quarts du capital social.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de(s) résolution(s) à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit.

Chapitre VI. - Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 13. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 14. Comptes sociaux. Chaque année, les livres sont clos et le Conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 15. Inspection des documents. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 16. Distribution des bénéfices - réserves. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué au(x) associé(s) en proportion des parts qu'il(s) détiennent dans la Société, sous réserve des dispositions du Pacte d'Associés et conformément à celui-ci.

L'Assemblée Générale des Associés a le pouvoir de décider du paiement d'acompte(s) sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Chapitre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution. L'insolvabilité ou la faillite ou n'importe quelle autre procédure similaire des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société. Les associés doivent donner leur accord conformément aux dispositions de l'article 13 paragraphe 2 des présents statuts à la dissolution et à la liquidation de la Société et fixer les modalités y relatives.

Art. 18. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Chapitre VIII. - Vérification des comptes

Art. 19. Commissaires aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société a seulement besoin d'une vérification des comptes par un commissaire si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par les articles 256 et 215 de la Loi n'est pas applicable.

Chapitre IX. - Loi applicable

Art. 20. Référence aux dispositions légales. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Les quatre cent cinquante (450) parts sociales ont été intégralement souscrites par l'associé unique GALLIONS REACH (LUX), S.à r.l., prénommée.

Toutes les parts ont été entièrement libérées moyennant versement en numéraire, de sorte que la somme de neuf mille livres sterling (9.000,- GBP) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 14 des présents statuts, le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2004.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement à mille cinq cents euros.

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social souscrit à hauteur de neuf mille livres sterling (9.000,- GBP) est évalué à treize mille trois cent soixante-treize Euros (13.373,- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- L'associé désigne comme seul gérant de la Société, la personne suivante, pour une durée indéterminée:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, né le 28 septembre 1948 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg;

2.- Le siège social est établi au 5, boulevard de la Foire, à L-1528 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Hansen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 août 2004, vol. 887, fol. 56, case 3. – Reçu 134,01 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, sur base d'un montant oral.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

G. Lecuit.

(072487.3/239/425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

PATISSERIE-CONFISERIE HOFFMANN JEAN-MARIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1815 Luxembourg, 200, rue d'Itzig.

R. C. Luxembourg B 38.053.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03751, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PATISSERIE-CONFISERIE HOFFMANN JEAN-MARIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(071387.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

GAIR, GERANCE ADMINISTRATIVE D'IMMEUBLES RESIDENTIELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4423 Soleuvre, 28, rue des Erables.

R. C. Luxembourg B 56.456.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03754, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GAIR, GERANCE ADMINISTRATIVE D'IMMEUBLES RESIDENTIELS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(071389.3/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

PLD GERMANY VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.587.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

(071592.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

EUROAMBULANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 21, rue Benjamin Franklin.
R. C. Luxembourg B 66.731.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03760, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROAMBULANCE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(071395.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

DISPLAY CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 12, zone industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 86.595.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03763, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DISPLAY CENTER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(071397.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

DE KAMEINBAUER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1052 Luxembourg, 5, rue Kalchesbrück.
R. C. Luxembourg B 40.305.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03764, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DE KAMEINBAUER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(071400.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ProLogis POLAND VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.200.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.114.

—
Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 20 août 2004

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

2. Les bénéfices de l'exercice social 2003 s'élevant à un montant de EUR 21.142,- ont été alloués comme suit:

- Un montant de EUR 5.888,- a été reporté afin de compenser les pertes des années précédentes

- 5% des bénéfices nets s'élevant à EUR 979,- ont été alloués à la réserve légale

- le montant restant a été reporté.

Le 20 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071511.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NOREAST PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.256.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05889, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(071403.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NOREAST PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.256.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05890, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

agent domiciliataire

Signatures

(071404.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NOREAST PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.256.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05891, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(071407.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ZENOBIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 68.463.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 30 juillet 2004

Monsieur Angelo De Bernardi, Monsieur Jürgen Blume et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme
ZENOBIE HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071416.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NOREAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.291.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT05886, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(071410.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NOREAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.291.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05887, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(071421.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NOREAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.291.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05888, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(071424.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NEXUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 87.491.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / J.-P. Aversa

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071451.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

UNION DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATION DE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 23.110.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

UNION DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATION DE LUXEMBOURG S.A.

A. Schaus / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(071406.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

MER ROUGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 91.903.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

MER ROUGE S.A.

F. Innocenti / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(071411.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NORDVIKING GESELLSCHAFT REEDEREI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.372.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

NORDVIKING GESELLSCHAFT REEDEREI S.A.

A. De Bernardi / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(071412.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

LANCASTER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 95.882.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2004

- Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

- Les mandats des administrateurs, M. Rolf Caspers et de M. Vincent de Rycke, et le commissaire aux comptes, la société ELPERS & CO, S.à r.l., sont renouvelés.

- Les actionnaires acceptent la démission de M. Peter Dickinson en tant qu'administrateur et nomment en remplacement M. Tom Verheyden, banquier, demeurant professionnellement à L-1115 Luxembourg.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005 statuant sur les comptes annuels de 2004.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071645.3/1463/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

MANA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.847.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / J.-P. Aversa

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071483.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

DE ARK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.135.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05925, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour DE ARK HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

H. de Graaf

Administrateur

(071452.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

DE ARK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.135.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05924, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour DE ARK HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

H. de Graaf

Administrateur

(071454.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

DE ARK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.135.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05923, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour DE ARK HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

H. de Graaf

Administrateur

(071458.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

4 GOOD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 90.941.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071486.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

PARTICIPATION EXCHANGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 91.004.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2003 tenue au nouveau siège de la société
à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange*

Début: 11.00 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

- Président: M. Guillaume Rauchs

- Secrétaire: Mme Céline Henry

- Scrutateur: Mlle Yana Grichko.

Le président expose et l'assemblée constate:

- que tous les actionnaires ont eu connaissance au préalable de l'ordre du jour;

- que tous les actionnaires présents ou représentés ont signé la liste de présence avant l'ouverture de la séance, liste de présence dont il résulte que 62 actions sont présentes ou représentées à l'assemblée.

Ordre du jour:

- 1) Révocation des mandats d'administrateurs de M. Patrick Nieves, de M. Patrick Nguyen et de M. Jean-Paul Kill
- 2) Décharge des administrateurs sortants
- 3) Nomination de nouveaux administrateurs
- 4) Révocation du commissaire aux comptes
- 5) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes
- 6) Changement du siège social de la société.

Constataion de la validité de l'assemblée

Tous les faits exposés par le président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) L'assemblée décide de révoquer les mandats d'administrateurs de M. Patrick Nieves, de M. Patrick Nguyen et de M. Jean-Paul Kill.

2) Décharge est donnée aux administrateurs sortants.

3) L'assemblée décide de nommer 3 nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs révoqués, à savoir:

- M. Guillaume Rauchs, avocat à la Cour, demeurant à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange

- M. Bob Campbell, employé, demeurant à L-6496 Echternach, 13, montée du Troosknepchen

- la société anonyme LUX TRADE DEVELOPMENT S.A. ayant son siège social à L-2565 Luxembourg, 6, rue de Salm. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

4) L'assemblée décide de révoquer le mandat de commissaire aux comptes de la société anonyme EUROTRUST S.A., établie à L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

5) L'assemblée décide de nommer en tant que nouveau commissaire aux comptes la société anonyme TREULUX II, établie à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

6) L'assemblée décide que le siège de la société est transféré à l'intérieur de la Commune de Luxembourg-Ville de l'ancienne adresse (L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer) vers la nouvelle adresse de la société qui se trouve à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11.30 heures.

M. le Président donne lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau ainsi que les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

G. Rauchs / C. Henry / Y. Grichko

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08892. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(071430.3/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ADONIS REAL ESTATE FUND, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 89.948.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071489.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ROYAL REAL ESTATE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 90.992.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2003 tenue au nouveau siège de la société à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange

Début: 11.00 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

- Président: M. Guillaume Rauchs

- Secrétaire: Mme Céline Henry

- Scrutateur: Mlle Yana Grichko.

Le président expose et l'assemblée constate:

- que tous les actionnaires ont eu connaissance au préalable de l'ordre du jour;

- que tous les actionnaires présents ou représentés ont signé la liste de présence avant l'ouverture de la séance, liste de présence dont il résulte que 62 actions sont présentes ou représentées à l'assemblée.

Ordre du jour:

1) Révocation des mandats d'administrateurs de M. Patrick Nieves, de M. Gustave Vogel et de M. Jean-Paul Kill

2) Décharge des administrateurs sortants

3) Nomination de nouveaux administrateurs

4) Révocation du commissaire aux comptes

5) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

6) Changement du siège social de la société.

Constataion de la validité de l'assemblée

Tous les faits exposés par le président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) L'assemblée décide de révoquer les mandats d'administrateurs de M. Patrick Nieves, de M. Gustave Vogel et de M. Jean-Paul Kill.

2) Décharge est donnée aux administrateurs sortants.

3) L'assemblée décide de nommer 3 nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs révoqués, à savoir:

- M. Guillaume Rauchs, avocat à la Cour, demeurant à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange
- M. Bob Campbell, employé, demeurant à L-6496 Echternach, 13, montée du Troosknepchen
- la société anonyme LUX TRADE DEVELOPMENT SA ayant son siège social à L-2565 Luxembourg, 6, rue de Salm.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

4) L'assemblée décide de révoquer le mandat de commissaire aux comptes de la société anonyme EUROTRUST SA, établie à L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

5) L'assemblée décide de nommer en tant que nouveau commissaire aux comptes la société anonyme TREULUX II, établie à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

6) L'assemblée décide que le siège de la société est transféré à l'intérieur de la Commune de Luxembourg-Ville de l'ancienne adresse (L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer) vers la nouvelle adresse de la société qui se trouve à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11.30 heures.

M. le Président donne lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau ainsi que les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

G. Rauchs / C. Henry / Y. Grichko

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08891. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(071442.3/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ALPHA-OCEANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.589.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(071492.2/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

MEDWIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 95.986.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 30 juin 2004, que:

- l'adresse de M. Lennart Stenke a changé du 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg au 6, rue Heine, L-1611 Luxembourg;

- la cooptation (avec effet au 26 janvier 2004) de Mme Magdalena Wijk, Skeppsemyrevägen 2, S-141 40 Huddinge, Suède, née le 7 septembre 1973 à Nikolai, Suède a été reconfirmée et que Mme Magdalena Wijk a été élue comme administrateur de la société, en remplaçant M. Francis Welscher, 53, rue de Schouweiler, L-4945 Bascharage, Luxembourg, né le 25 juin 1963 à Luxembourg, administrateur démissionnaire; de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

De sorte que les administrateurs de la société sont: Mme Magdalena Wijk, M^e René Faltz et M. Lennart Stenke.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(071647.3/263/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ARSAG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.860.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071495.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ZURLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 85.039.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Décharge a été accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet 2004

La démission de Messieurs Marc Van Hoek et Jean-Marie Nicolay et de la société DELPHEA, S.à r.l., en qualité d'Administrateurs et de LUXFIDUCIA, S.à r.l., en qualité de Commissaire aux comptes est acceptée et entière décharge leur est octroyée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Sont élus Administrateurs, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007:

- MANAGEMENT, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, avec pouvoir de signature A,
- MANAGER, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, avec pouvoir de signature B,
- DIRECTOR, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, avec pouvoir de signature B.

La société se trouve engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement une signature de la catégorie «A» ensemble avec une signature de la catégorie «B».

Est élu Commissaire aux comptes, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007:

- LuxFiduAudit SC, 6, rue de l'Egalité, L-8319 Olm.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Le Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071920.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

PLD GERMANY IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.590.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

(071596.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

AUGUSTA NATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
Luxembourg B 93.958.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Agent domiciliataire
A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05904. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071497.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

PLD GERMANY VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.587.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 17 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 17 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
Gérant
P. Cassells
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071498.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ILYX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 95.985.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 30 juin 2004, que:

- l'adresse de M. Lennart Stenke a changé du 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg au 6, rue Heine, L-1611 Luxembourg;

- la cooptation (avec effet au 26 janvier 2004) de M. Björn Isaksson, Olof Gjödingsgatan 7, S-112 31 Stockholm, Suède, né le 2 décembre 1952 à Enskede, Suède a été reconfirmée et que M. Björn Isaksson a été élu comme administrateur de la société, en remplaçant M. Francis Welscher, 53, rue de Schouweiler, L-4945 Bascharage, Luxembourg, né le 25 juin 1963 à Luxembourg, administrateur démissionnaire; de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2009.

De sorte que les administrateurs de la société sont: M. Björn Isaksson, M^e René Faltz et M. Lennart Stenke.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(071636.3/263/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

PLD GERMANY VIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.589.

—
Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 17 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 17 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071499.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

PLD GERMANY IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.590.

—
Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 17 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 17 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05663. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071500.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

YOU WANT SOME CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 80.427.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., en tant qu'Administrateur et Administrateur-Délégué. Décharge lui est accordée.

- sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant qu'Administrateurs. Décharge leur est accordée.

- sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A., et ALPMANN MANAGEMENT S.A., ayant leur siège social au 60, Grand'rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

- est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A., comme Commissaire aux Comptes avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour YOU WANT SOME CAPITAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071778.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis GERMANY X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.931.*Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 17 août 2004*

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 17 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071501.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BAYA BLUE S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.315.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071502.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

INTERNATIONAL UTILITY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 95.259.*Extract of the minutes of the extraordinary general meeting of the shareholders of INTERNATIONAL UTILITY INVESTMENT S.A., held on 15th July 2004 in Luxembourg at the registered office*The general meeting decided to fix the number of directors at three and to act and accept the resignation of Mr Robert Ekblom as director of group B of the company as at 30th June 2004 and to grant him discharge for his duties.

Certified true extract

Signatures

Director A / Director B

Suit la traduction française du texte qui précède:*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société INTERNATIONAL UTILITY INVESTMENT S.A., qui s'est tenue le 15 juillet 2004 à Luxembourg au siège social*

L'assemblée générale a décidé de fixer le nombre d'administrateurs à 3 et d'acter et accepter la démission de M. Robert Ekblom en qualité d'administrateur du groupe B de la société au 30 juin 2004 ainsi que de lui accorder décharge pour l'exercice de ses fonctions.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateur A / Administrateur B

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071591.3/322/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis GERMANY XI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.932.*Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 17 août 2004*

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 17 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071503.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

BI.CI.DI. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 78.711.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05906. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071504.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

PREMIUM UTILITY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 95.260.

*Extract of the minutes of the extraordinary general meeting of the shareholders of PREMIUM UTILITY INVESTMENT S.A., held on 15th July 2004 in Luxembourg at the registered office*The general meeting decided to fix the number of directors at three and to act and accept the resignation of Mr Robert Ekblom as director of group B of the company as at 30th June 2004 and to grant him discharge for his duties.

Certified true extract

Signatures

Director A / Director B

Suit la traduction française du texte qui précède:*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de PREMIUM UTILITY INVESTMENT S.A., qui s'est tenue le 15 juillet 2004 à Luxembourg au siège social*

L'assemblée générale a décidé de fixer le nombre d'administrateurs à 3 et d'acter et accepter la démission de M. Robert Ekblom en qualité d'administrateur du groupe B de la société au 30 juin 2004 ainsi que de lui accorder décharge pour l'exercice de ses fonctions

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateur A / Administrateur B

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071595.3/322/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

53554

BIRKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.963.

Avec effet au 30 juillet 2004, Monsieur Giampiero Aversa, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MessPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Agent domiciliataire
A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071505.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ProLogis GERMANY XIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.934.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 17 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 17 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
Gérant
P. Cassells
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071506.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

EFFETRE INVESTMENT & TRADING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.941.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

EFFETRE INVESTMENT & TRADING COMPANY S.A.
Société Anonyme
Signature / Signature
un administrateur / un administrateur

(071795.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

EFFETRE INVESTMENT & TRADING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.941.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 17 août 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Alessandro Fagioli, industriel, demeurant à S. Ilario d'Enza (Italie), président;
Gianfranco Fagioli, industriel, demeurant à S. Ilario d'Enza (Italie), vice-président;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

AACO, S.à r.l., 6 rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

Pour extrait conforme
EFFETRE INVESTMENT & TRADING COMPANY S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

un administrateur / un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071798.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis Germany XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.935.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 17 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 17 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071507.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

NICOTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.333.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

(071800.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

NICOTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.333.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 3 août 2004

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Luca Lazzati décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 28 novembre 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Luca Lazzati, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN RÉVISION, S.à r.l., 5 Bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071802.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

CALECHE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 83.996.

Avec effet au 30 juillet 2004, Monsieur Giampiero Aversa, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moysse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05908. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071508.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ProLogis POLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.858.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 20 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 20 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05670. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071509.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ILYX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 95.985.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature

Un mandataire

(071639.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

CANTONIA FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 92.572.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071510.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SEASON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.535.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 juillet 2004

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Christophe Velle décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 11 février 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

M. Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

M. Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signature

Banque domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071789.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

CARDS INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 88.438.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071513.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ProLogis POLAND III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.779.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 20 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 20 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071512.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ProLogis POLAND IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.780.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 20 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 20 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071514.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

SUAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 23.559.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue extraordinairement en date du 29 juin 2000, que:

- Sont élus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 1999, en remplacement de Monsieur Hans Ullrich Hügli, de Madame Viviane Leurin et de Monsieur Philippe Bernard, administrateurs démissionnaires:

* Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,

* Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange (Luxembourg),

* Monsieur René Scmitter, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg.

- Est réélue Commissaire aux Comptes:

La FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., avec siège au 291, route d'Arlon, L-1550 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071823.3/802/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.113.

—
Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 20 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 20 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05678. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071515.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ILE DE FRANCE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 57.180.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature.

(071746.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ILE DE FRANCE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 57.180.

—
Extrait de la résolution prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2004

- Le mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., réviseur d'entreprises, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 400, route d'Esch, est renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur le bilan 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071748.3/263/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

EUROVIEW REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 97.497.

—
Extrait des résolutions prises par les actionnaires d'EUROVIEW REAL ESTATE, S.à r.l. tenue au siège social à Luxembourg le 19 juillet 2004.

L'Assemblée a élu DELOITTE S.A., ayant son siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, commissaire aux comptes, pour une période venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'année 2005.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071875.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

WEST LAKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 110, rue de Muhlenbach.
R. C. Luxembourg B 83.143.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

(071706.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

WEST LAKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 110, rue de Muhlenbach.
R. C. Luxembourg B 83.143.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

(071701.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

WEST LAKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 110, rue de Muhlenbach.
R. C. Luxembourg B 83.143.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

(071705.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

DELTA ALBATROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 83.989.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyses Dargaa, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05911. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(071516.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

KJcompTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 35, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 92.061.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

KJcompTA S.A.

Société Anonyme

Signature

(071874.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND XII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.970.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(071628.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.336.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 20 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 20 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05680. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071517.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ProLogis ITALY V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.084.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(071614.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND XIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.236.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT5692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(071597.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.432.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

(071599.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND XVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.433.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(071601.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND XVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.434.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(071603.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

ProLogis POLAND XI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.786.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 20 août 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 20 août 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071518.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Die Verwaltungsgesellschaft UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. gibt bekannt, dass das Liquidationsverfahren für die Fonds

<i>Fonds</i>	<i>bisherige Depotbank und Hauptzahlstelle</i>
Uni 92/94 (Lux)	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
Uni 92/95 (Lux)	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
IHS Fonds 1 (Lux)	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
IHS Fonds 2 (Lux)	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
IHS Fonds 3 (Lux)	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
Uni 92/98	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
Uni 92/99	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
UniAlpha	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
Uni 93/01	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
Apo1stBond	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
UniZero 2000	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
IHS Fonds 4 (Lux)	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
Uni 93/96 II (Lux) -Liquid-	DZ BANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg
Uni 93/95 (Lux)	WGZ-BANK LUXEMBOURG S.A., Luxemburg
IHS Fonds 5 (Lux)	WGZ-BANK LUXEMBOURG S.A., Luxemburg

zum 2. November 2004 abgeschlossen wird und die nicht abgeforderten Erträge aus den Liquidationserlösen bei der Caisse de Consignation hinterlegt werden, wo diese Beträge verfallen, wenn sie nicht innerhalb der gesetzlichen Frist angefordert werden.

Die Fondsanteile können weiterhin bei den Depotbanken der Fonds zur Einlösung vorgelegt werden.
(04577/755/26)

FIBAVCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.342.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 novembre 2004 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 août 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (04348/795/14)

Le Conseil d'Administration.

KENT INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.505.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 26 novembre 2004 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers.

I (04501/000/18)

Le Conseil d'Administration.

53564

COMIPLANT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.912.

Les actionnaires de la société COMIPLANT S.A. sont convoqués à une

ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra exceptionnellement le mercredi 24 novembre 2004 à 11.00 heures au 1, rue de la Chapelle à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Nomination des administrateurs et d'un commissaire aux comptes.
2. Détermination du siège social de la société.
3. Situation financière de la société; vote sur la continuation des affaires (article 100 de la loi du 10 août 1915).
4. Appel au soutien financier des actionnaires.
5. Préparation des comptes financiers.
6. Actions judiciaires en cours et à engager.
7. Divers.

Pour être admis à l'assemblée générale et pour pouvoir voter, les actionnaires sont invités à présenter leur titre en original.

Maître A. Rukavina

L'administrateur judiciaire

I (04399/297/21)

BENARES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 22.666.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 25 novembre 2004 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers.

I (04512/000/20)

Le Conseil d'Administration.

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 83.401.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of the Company will be held at the registered office of the Company on 24 November 2004 at 3.00 p.m. (or as soon thereafter as it may be held) for the following purposes:

Agenda:

To consider and, if thought fit:

1. Cancel 1,494,864 (one million four hundred and ninety-four thousand eight hundred and sixty-four) shares in the capital of the Company purchased and held by the Company in Treasury;
2. Consequently reduce the issued share capital of the Company;
3. Amend Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company to record the effect of the above resolutions.

26 October 2004.

By order of the Board of Directors

D. Harvey

I (04541/000/19)

IMPRIMERIE DE WILTZ, Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 20, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 91.518.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 23 novembre 2004 à 16.30 heures au siège social de la société à Wiltz pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire.
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner au conseil d'administration et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Changement du siège social.
6. Divers.

Pour pouvoir prendre part à cette assemblée, les actionnaires sont priés de se conformer à l'article vingt-neuf des statuts.

Wiltz, le 2 novembre 2004.

I (04548/000/20)

Le conseil d'administration.

PONTET HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.428.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 novembre 2004 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mai 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (04284/795/14)

Le Conseil d'Administration.

E-COMMERCE PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.179.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 22 novembre 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 21 septembre 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (04245/795/14)

Le Conseil d'Administration.

EUCLID INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.357.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 novembre 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2004

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Divers

II (04285/795/14)

Le Conseil d'Administration.

VELAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.444.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 novembre 2004 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 mai 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (04286/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SYLVA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 35.632.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 novembre 2004 à 10.45 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 30 juin 2004,
3. Affectation du résultat,
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes,
5. Divers.

II (04364/520/15)

Le Conseil d'Administration.

CITRAN GREYSAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 61.287.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 novembre 2004 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 mai 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (04363/520/15)

Le Conseil d'Administration.

ZANETTI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.528.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 15 novembre 2004 à 9.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux Comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

II (04421/000/21)

*Le Conseil d'Administration.***OPTIMETRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.448.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *15 novembre 2004* à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux Comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (04486/000/20)

*Le Conseil d'Administration.***CAPMAGELLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.686.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *16 novembre 2004* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 septembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 septembre 2004.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouvel Administrateur.
6. Divers.

II (04429/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.***PISKOL S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.147.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *November 22, 2004* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of September 21, 2004 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law not attained.

II (04244/795/14)

The Board of Directors.

FERENTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 74.059.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 22 novembre 2004 à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 21 septembre 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (04243/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ALYSA FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.102.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 16 novembre 2004 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2004.
4. Divers.

II (04422/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

LION CAPITAL MARKETS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.869.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be exceptionally held on November 15, 2004 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 2001, 2002, 2003 and 2004
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Miscellaneous

II (04344/795/16)

The Board of Directors.
